

MACHILLY

Juillet/ Août/ Septembre 2016

Parution Nº 127

LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Comptes-rendus décisionnels

Travaux Langin

Infos pratiques

A vos agendas

Bivers

10

Couleur(s) d'au-

16

tomne

En cette période de vacances, j'aurais préféré vous parler de sujets légers et souriants.

Mais j'ai été interpellé par une lettre anonyme, que vous avez peut-être lue, puisqu'elle était affichée à divers endroits de la commune, même sur le portail du...cimetière!

La lâcheté et l'inconvenance sont les marques habituelles des auteurs de ce genre de missive et je ne répondrai pas.

Au cours de mes 15 années de mandature, je n'ai jamais manqué de privilégier le dialogue avec vous, ni de vous informer des décisions du Conseil Municipal.

Les portes de la mairie et de mon bureau vous sont toujours ouvertes et les séances du conseil sont publiques.

Mes valeurs ne sont pas celles de la division par des procédés douteux, mais seront toujours celles du "bien vivre ensemble"

Pour terminer sur une note plus gaie, je vous souhaite, à toutes et à tous, une agréable fin de vacances ...ou alors une reprise toute en douceur.

VIE MUNICIPALE >

Comptes-rendus décisionnels

Les PV complets des conseils municipaux peuvent être consultés en mairie.

SEANCES DU 11/07/16 ET DU 29/08/2016

EXTENSION DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES EN MATIERE DE LECTURE PUBLIQUE

La commune de Machilly se prononce favorablement à l'extension des compétences communautaires pour la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques des communes de l'agglo. La communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons Agglomération aura notamment la charge de déployer le logiciel commun à cette mise en réseau, d'organiser la circulation des ouvrages sur le territoire et d'assurer une mise en cohérence des actions proposées dans les lieux de lecture publique.



ATTRIBUTION DU MARCHÉ « ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE », DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA RÉSERVATION DE BERCEAUX DANS UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Un marché pour des réservations de berceaux dans une structure d'accueil de la petite enfance a été passé regroupant les commandes de Juvigny, Lucinges, Machilly, et Saint-Cergues.

La coordination du groupement pour la procédure de passation des marchés est assurée par Machilly.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande d'une durée de 3 ans dont les quantités ont été arrêtées comme suit :

	Quantités minimum	Quantités maximum
Saint-Cergues	5	10
Juvigny	3	6
Machilly	2	4

Conformément aux dispositions de la convention de groupement, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11 juillet 2016, a émis un avis favorable aux conclusions du rapport d'analyse des offres et à attribuer le marché à l'entreprise La Maison Bleue sur le site ALTEA à Juvigny.

PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE L'ARVE

Le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Arve a été approuvé par la commission locale de l'eau le 30 juin 2016.

Le dossier SAGE comporte un plan d'aménagement durable de la ressource en eau, un règlement et un atlas cartographique, documents consultables sur le site www.sage-arve.fr

La commune a émis un avis favorable à ce projet de schéma.

TRANSFERT DE COMPETENCES EN MATIERE DE GESTION DES MI-LIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) A ANNEMASSE AGGLO AU IER JANVIER 2017

La commune donne son accord pour le transfert de compétences à Annemasse Agglo dans les domaines suivants à compter du le janvier 2017 :

- l'aménagement d'un bassin ou de fraction de bassin hydraulique
- l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès
- la défense contre les inondations et la mer
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- Animation et gestion intégrées, équilibrées et durables des eaux du territoire.



VIE MUNICIPALE

TRANSFERT DE COMPETENCE GEMAPI ET REVISION DES STATUTS DU SIFOR

La commune de Machilly se prononce favorablement au transfert de compétence GEMAPI (gestion de l'eau et des milieux aquatiques) au SIFOR (syndicat intercommunal du Foron) et le projet de révision des statuts du SIFOR



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, le SIFOR peut réaliser toute opération de communication, valorisation et de sensibilisation aux différents enjeux liés à l'eau (à travers l'accès et la découverte des milieux aquatiques, l'éducation à l'environnement) dans le but de faire connaître à la population les actions réalisées et de sensibiliser le public au risque d'inondation, à la protection et à la restauration des écosystèmes aquatiques. Vous pouvez consulter pour toute information la page facebook du SIFOR.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS



La commune approuve le versement des subventions suivantes :

- MIC DESVOIRONS 5 500,00 €

- Association ELA 150,00 €

CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CAUE DE HAUTE- SAVOIE

Dans le cadre de sa réflexion sur la restructuration de la salle des fêtes et des locaux associatifs, la commune valide la convention pour un accompagnement du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Savoie.



RESOLUTION DE LA COMMUNE A RENONCER A ACCUEILLIR DES CIRQUES DETENANT DES ANIMAUX SAUVAGES

La commune renonce à recevoir les cirques détenant des animaux sauvages.

Elle considère que les normes minimales d'impératifs biologiques de ces espèces ne peuvent être respectées par leur mode de détention et car les spectacles contiennent des numéros obtenus par un dressage contre nature pour l'animal.

INFOS TRAVAUX



TRAVAUX LANGIN D903



Des travaux indispensables étaient à réaliser sur le hameau de Langin traversé par la D903.

Il fallait refaire l'ensemble des réseaux humides, reprendre la distribution en eau potable et sécuriser les piétons.

Ces travaux, nécessitant 48 traversées de route, allaient avoir un fort impact sur le trafic.

Le maître d'œuvre a retenu la formule permettant de limiter la durée des travaux à la fin d'année mais obligeant à fermer la voirie sur deux mois.

Un calendrier très contraint a été imposé à l'entreprise réalisant les travaux.

Une phase de concertation a été mise en place pour vérifier le trafic et procéder à un relevé des ralentissements tous les jours.

Immédiatement, les riverains de Couty et de la route du Léman ont pu constater un trafic infernal à certaines heures suite au report d'une partie importante de la circulation sur cet axe.

Afin de pouvoir gérer au mieux ce flux, des aménagements ont été mis en place pour limiter la vitesse des usagers ainsi que des radars pédagogiques tout en limitant l'autorisation de circuler aux poids lourds de plus de 7,5T. Ces mesures ont permis d'améliorer la situation.

Le choix de la coupure de deux mois sur juillet et août correspondait à la période la moins chargée et pour les vacanciers ne connaissant pas la région, ils allaient suivre les déviations en place.

Pour septembre jusqu'à la fin des travaux, la D903 sera ouverte dans un seul sens: Annemasse-Thonon. Cette ouverture est avancée au lundi 29 août.

Le sens : Thonon-Annemasse se fera par la D1206.

Le feu vers le carrefour SUPER U de Loisin sera aménagé pour tenir compte de ces modifications.

Quelques mois difficiles attendent encore les riverains.

Pour la troisième fois, une étude est en cours pour la sécurisation des 3 voies: Couty, Léman et Voirons.

A noter que le cabinet d'études CANEL qui a été retenu aura des exemples grandeur nature sur le terrain.

Le projet sera présenté aux riverains afin de permettre des échanges.

INFOS PRATIQUES

INFORMATIONS SUR LES COMPTEURS LINKY DE LA SOCIETE ENEDIS

La société ENEDIS (ex ERDF) prévoit de déployer chez les particuliers les nouveaux compteurs électriques LINKY.

L'Agence Nationale des Fréquences précise que le compteur LINKY ne s'exprime pas par radio mais via le réseau électrique, suivant le principe du courant porteur en ligne quelques dixièmes de secondes par jour et environ une minute par nuit.

Par conséquent, il n'émet pas plus d'ondes électromagnétiques qu'un simple appareil électrique.

LES RADARS PEDAGOGIQUES

Vous avez peut-être constaté qu'en fin de journée il arrive que les radars récemment installés route de Couty n'affichent plus votre vitesse. Cette période inactive est inhérente au mode d'alimentation électrique choisi: ces appareils fonctionnent sur batteries qui se rechargent sur l'éclairage public lorsqu'il est allumé. Comme on a limité la durée d'éclairage pour des raisons écologiques, il arrive que cette durée ne suffise pas pour une recharge complète des batteries. La situation devrait s'améliorer lorsque les jours vont raccourcir et que le flux des véhicules va diminuer. Toutefois, même en l'absence d'affichage (mode économie d'énergie), les vitesses de passage continuent d'être mesurées et enregistrées pour permettre des analyses statistiques ultérieures.

INFORMATIONS SUR LES COUPURES DE COURANT

La société ENEDIS (ex ERDF) avertit en principe la mairie des coupures de courant sur le territoire de la commune. Nous informons la population à travers nos moyens de communication. Pensez à regarder le panneau lumineux et le site internet de la mairie: www.machilly.fr. Nous allons élargir l'affichage pour les personnes dépourvues de ces moyens de communication afin que les citoyens de la commune soient mieux informés.



AIDE A LA REDUCTION DES PHYTOSANITAIRES

Le plan Écophyto a pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides. D'ici à 2019, deux avancées majeures vont voir le jour :

- la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'au 1^{er} janvier 2017, les institutions publiques ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, forêts et promenades ouvertes au public
- elle interdit aussi l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers, à partir de 2019.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Vous aussi, grâce à des gestes simples et de bons sens, vous pouvez vous passer de pesticides dans votre jardin en privilégiant des techniques de jardinage qui respectent l'équilibre de la nature.

Retrouvez tous les conseils pour jardiner plus nature sur le site de référence www.jardiner-autrement.fr.





ASTUCE POUR TRAQUER LES FUITES D'EAU

Effectuez un relevé de votre compteur avant de vous coucher; n'utilisez aucune arrivée d'eau pendant la nuit (robinet, douche, wc, etc...). Le lendemain matin, consultez à nouveau votre compteur. Si vous constatez un changement de chiffres, vous avez probablement une fuite dans votre habitation.

Vous pouvez calculez votre consommation moyenne selon le nombre d'habitants de votre foyer en vous rendant sur : www.oieau.org/consommation

Pour rappel, en cas de problème de facturation, le service compétent est le service des eaux d'Annemasse Agglo.

Tél: 04.50.87.83.00

Mail: eau-facturation@annemasse-agglo.fr

A VOS AGENDAS

MARCHE AUX PUCES DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Machilly organise son traditionnel marché aux puces le dimanche

18 septembre 2016.

Informations et inscriptions sur le site du Foyer Rural:

http://foyer-rural-machilly.machilly.jimdo.com/

Sur facebook:

http://facebook.com/foyerruralmachilly

Et à la boulangerie de Machilly.

Des bulletins d'inscription sont également disponibles en mairie.





DON DU SANG

Le **Mardi 27 septembre 2016** est organisé la collecte de sang à la salle des Fêtes de Machilly à partir de 17h30.

Venez nombreux, votre participation peut sauver des vies.

LOTO MACHILLY PETANQUE

Réservez votre **samedi 5 novembre** pour venir jouer à la salle des fêtes. L'association Machilly Pétanque organise un loto.

De nombreux lots sont à gagner.



Les 24 et 25 septembre 2016, Couleur(s) d'automne vous invite au lac de Machilly pour sa 8^{ème} édition.

« Festival du jardin » voici le nouveau fil conducteur de cette année dont l'ambition est de valoriser l'environnement, la botanique et le jardinage.

Un marché aux plantes rares, vous attend, constitué de pépiniéristes, horticulteurs et autres collectionneurs passionnés, des artisans d'art et de saveurs, des conférences et ateliers.

Nous accueillerons six créations paysagères autour du lac. Cette année, le « festival du jardin » est axé sur 3 univers.

Fête des plantes rares

Horticulteurs, pépiniéristes, spécialistes en conifères, ar-

bustes, plantes vivaces, cactus plantes grasses, mobilier de jardin, producteurs locaux... Rejoignez les exposants et participez au succès de cette $8^{\text{ème}}$ édition.

Le Pavillon des Connaissances

Cycle de conférences, ateliers, bibliothèque hors les murs... Un véritable pôle de savoir et de détente permettant aux visiteurs de découvrir la nature sous un autre angle.

Nouveauté 2016 : les jardins créatifs

La grande nouveauté de l'édition 2016 sera les jardins des couleurs: 6 espaces conçus par des collectifs d'architectes du paysage et d'artistes. Ces jardins vont permettre une véritable déambulation au cœur du végétal dans des univers composés de matériaux, de fleurissements et d'agencements innovants et originaux.

Le programme complet est disponible en mairie ou sur le site internet www.annemasse-tourisme.com.

Pour les modalités d'accès à Couleur(s) d'automne consulter la page 16 de ce bulletin.

Bénévoles: Si vous souhaitez aider à l'organisation de cette manifestation, vous pouvez vous inscrire pour le 10/09/16 au plus tard en mairie.

Divers

ASSOCIATION



Association humanitaire loi 1901 - W743002511

Nos objectifs:

- Aider à la reconstruction d'une école de 4 classes dans le village d'Ankadinondry Sakay
- Permettre une meilleure scolarisation de tous les enfants
- Permettre l'acquisition des fournitures scolaires
- Accompagner les enseignants dans une formation pédagogique

En résumé, aider au développement global et social de Madagascar et être solidaires avec le peuple malgache!



Madagascar est un pays où 75 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

AIDEZ NOUS, AIDEZ LES!

IL N'Y A PAS DE PETIT DON!



BRUNCH DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION MIARAKA

LE SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 DÈS 11H.



Dans un cadre idyllique sur le port d'Yvoire élu plus beau village de France, l'Hôtel Restaurant le Jules Verne et MIARAKA vous proposent un brunch au prix de 38 € par personne et 10€ pour les enfants de moins de 10 ans (boissons alcoolisées non comprises) payable d'avance.

Les places étant limitées merci de vous inscrire au plus vite miaraka.association@gmail.com



DIVERS



Journées Bien Vieillir 2016 (5^{ème} édition) Transmettre ?

Quoi ? A Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Samedi 15 et Dimanche 16 octobre 2016 A partir de 9h30

Martin Luther King Annemasse

> Des conférences :

- « La tectonique des places... » Isabelle Moesch sociologue (Besançon)
- « Transmettre ?» E.Delessert professeur de philosophie
- « Transmissions invisibles, peurs, secrets, non-dits... »Table ronde animée par une psychologue de l' Ecole des Parents (Annecy)
- Un café Philo
- Des ateliers « Transmettre ... »
 Nouvelles technologies, Généalogie, Dons, legs, successions..., Directives anticipées,
 Histoire de vie, écriture... Musique, Création, couture, bricolage, cuisine
- > Des stands lieux de rencontres, d'échanges et de pratiques
 - Communiquer : Skype, Réseaux, sociaux, Envois de photos...
 - Donner : Patrimoine, Dons, legs, Dons d'organes, Directives anticipées, Généalogie
 - Raconter : Atelier d'écriture, Lire et Faire lire, Histoire de vie, Traditions
 - Partager: Les mains enchantées: tricot, crochet...Recettes: confitures et autres...
- > Des animations : Slam, Musique, danse ...

Entrée libre et gratuite Restauration possible sur le site

Plus de renseignements au 04 50 39 89 25 les mardis, mercredis, vendredis après-midi, ou vos questions par mail : regar-info@orange.fr

COLLECTIF « BIEN VIEILLIR »

Associations : REGAARS, Clubs de retraités, Retraités IRSEA...CCAS de différentes communes Services aux retraités : Services municipaux d'Annemasse et de Gaillard, Coordination gérontologie et handicap d'Annemasse-Agglo, Comité régional de coordination d'action sociale des institutions de Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO



LA SEMAINE BLEUE, C'EST 365 JOURS POUR AGIR ET 7 JOURS POUR LE DIRE

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Chaque année, un concours prime les meilleurs initiatives.

UN TOUR DU MONDE POUR LES AINES

Dans le cadre de la Semaine Bleue, l'association « Les Aînés de l'Agglo », les clubs et institutions 3^{ème} âge de l'agglomération travaillent ensemble pour l'organisation d'un spectacle musical ouvert à tous, jeunes et moins jeunes.

Le samedi 29 octobre 2016 à 14 h 00 à l'Espace Louis Simon à GAILLARD, la troupe Musidéa interprétera un spectacle de cabaret Music-Hall intitulé « Tour du Monde ».

Le billet d'entrée est au tarif de 10 € avec une boisson offerte et le transport peut être organisé.

Toute information peut être obtenue auprès d'Annemasse Agglo (contact : 04 50 87 83 03).



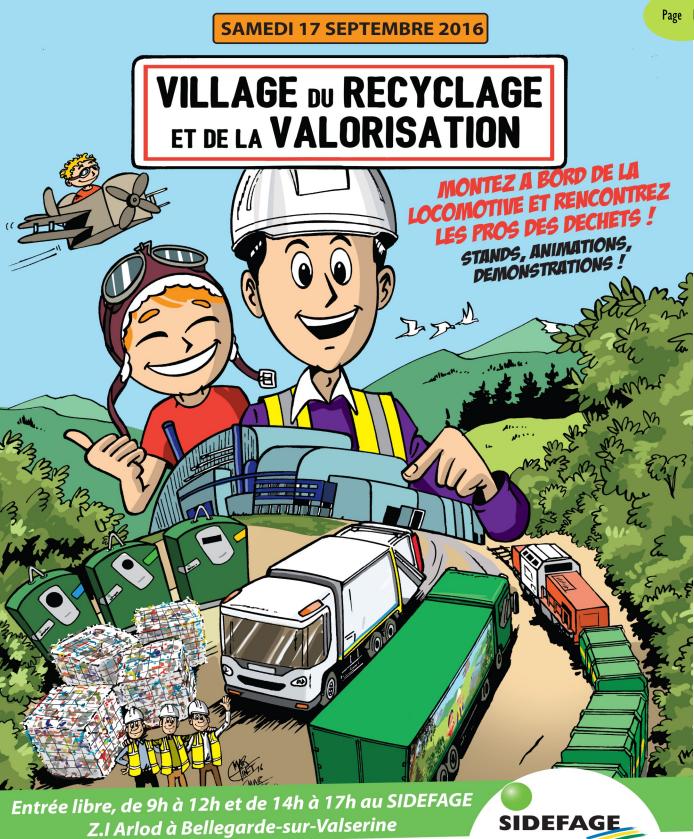


L'association Européenne contre les Leucodystrophies, lutte contre les maladies génétiques dégénératives qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central. Depuis sa création, ELA a financé 470 programmes de recherche. Aider la recherche médicale et soutenir les familles dans leur lourd quotidien face à la maladie sont des priorités.

Pour cela ELA a crée, il y a plus de 22 ans, l'opération « mets tes baskets et bats la maladie ».

Pendant la semaine nationale ELA, du 10 au 19 octobre 2016, ou à la date de leur choix, les établissements scolaires organisent un événement, le plus souvent sportif, où les élèves passent à l'action : ils prêtent leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir.

L'Ecole primaire de Machilly participe activement à cette campagne de mobilisation





































Directeur de la publication : Jacques BOUVARD, Maire

Rédaction- Conception: Pauline PLAGNAT et Gérard STEHLE

Réalisation: Patricia MEDINA Impression : Mairie de Machilly Retrouvez-nous sur le web: www.machilly.fr